



Bulletin Info- Agroenvironnement

Colloque Santé des sols

La troisième édition du colloque Santé des sols aura lieu le 6 janvier 2015 à St-Hyacinthe. Ce colloque a pour objectif de diffuser de l'information pour encourager l'adoption, par les exploitations agricoles, de technologies et de pratiques agricoles qui visent l'amélioration de la santé des sols. Une vingtaine de conférenciers renommés pour leur expertise en conservation des sols seront présents. Les participants auront l'opportunité de choisir parmi les différentes conférences en rotation. Le programme du colloque sera disponible sous peu. Consultez fréquemment la page du [colloque](#) afin de vous tenir au courant des derniers détails!

Connaissez-vous l'agriculture cubique?

Sobeys Québec a signé un accord avec l'entreprise [Urban Barns](#) dont les installations de Montréal permettent la culture intérieure de laitues, de mini-légumes et de fines herbes, par une technologie d'agriculture cubique qui maximise l'utilisation de tout l'espace intérieur disponible et sans utilisation de pesticides. Cette technologie de culture verticale sur des plateaux tournants a été développée avec la collaboration de l'Université McGill et permettra de produire annuellement jusqu'à 500 têtes de laitues par pied carré. L'agriculture cubique permet la production de légumes de façon économique et écologique dans un environnement sécurisé et contrôlé, en favorisant la proximité avec les consommateurs et en réduisant les coûts de transport.

Dossier du mois

Le SPEDE et le marché du carbone en agriculture

Un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) est un outil économique qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'aide d'un plafond imposé à l'ensemble des émetteurs visés et par la création d'un marché d'échange de droits d'émission. Ce plafond s'abaissera progressivement au fil des ans, générant ainsi des réductions globales d'émissions de GES. Ce système vise à diminuer les coûts globaux de réduction de GES en offrant de la flexibilité aux émetteurs quant au moyen de se conformer aux exigences, soit en diminuant leurs émissions de GES, soit en achetant des droits d'émission sur le marché du carbone. La première vente aux enchères conjointe Californie-Québec est prévue le 19 novembre 2014.

Le système permet aussi à certaines entreprises de recevoir des crédits compensatoires pour des projets de réduction des GES qu'elles pourront ensuite vendre aux émetteurs visés sur le marché du carbone. Le secteur agricole est visé par un protocole qui permet d'obtenir des crédits compensatoires pour la destruction du méthane capté par le recouvrement étanche d'une structure d'entreposage des lisiers. Le [programme Prime-Vert](#) offre de l'aide financière à cet effet. Pour en savoir plus sur le SPEDE et le marché du carbone, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a produit une foire aux questions et différents [documents d'information](#).

Le Rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques au Québec

Le MDDELCC a récemment produit la première édition du [Rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques au Québec](#). Le Québec étant un vaste territoire, dont 22 % est recouvert d'eau, ce rapport dresse un portrait général de la situation, pour ainsi favoriser une meilleure vue d'ensemble des enjeux et défis auxquels il faut faire face, dont la problématique des algues bleu-vert. Un aspect du rapport s'attarde aux bonnes pratiques agroenvironnementales, qui sont une solution efficace pour réduire les risques de pollution des sols et de l'eau associés à la pratique de l'agriculture.

